



*Uwo uri wese ubahirizwa*

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°299 DU 3 AU 9 JANVIER 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés et 3 victimes de VSBG.

Parmi les victimes figure 1 femme tuée.

Des membres de la milice Imbonerakure sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la

plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Des attaques à main armée ont été rapportées dans ce bulletin.

Ce bulletin revient aussi sur des cas liés aux faits sécuritaires ayant fait des blessés.

## ***LES GRANDS TITRES***

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b> .....	3
<b>I.1. DU DROIT A LA VIE</b> .....	3
<b>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</b> .....	3
<b>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</b> .....	3
<b>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE</b> .....	4
<b>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE</b> .....	4
<b>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</b> .....	4
<b>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</b> .....	4
<b>II. DES FAITS SECURITAIRES</b> .....	5
<b>III. CONCLUSION</b> .....	6

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>ESO</b>	: Ecole des Sous-Officiers
<b>PJ</b>	: Police Judiciaire
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>SIDA</b>	: Syndrome d'Immuno Déficience Acquisse
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>VIH</b>	: Virus d'Immuno Déficience Humaine
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES**

##### ***Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune Buganda, province Cibitoke***

En date du 3 janvier 2022, vers 17 heures, sur la 2<sup>ème</sup> transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, Timothée Niyonkuru, âgé de 50 ans, membre de la milice Imbonerakure, a été tué poignardé par Ignace Butoyi, lui aussi membre de cette milice et il est mort sur le champ. Selon des sources sur place, la cause de cette mort était liée à un conflit dû à un partage de l'argent volé aux per-

sonnes qui traversaient la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC pendant la nuit. Selon les mêmes sources, ces jeunes Imbonerakure font partie d'un groupe de bandits à main armée qui circulent pendant la nuit au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC. Ignace Butoyi a été arrêté juste après les faits par des militaires de la position de Ruhagarika et l'ont conduit au cachot du poste de police de la commune Buganda.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro***

En date du 9 janvier 2022, vers 13 heures, dans la rivière Kayokwe séparant les communes Kayokwe et Gisozi, province Mwaro, un corps sans vie de Vianney Manirakiza, âgé de 25 ans, a été retrouvé par des enfants qui allaient puiser de l'eau. Selon des sources sur place, les pièces d'identité trouvées sur lui indiquent que Vianney Manirakiza est originaire de la colline Mwuya, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, il étudiait à l'ESO Bururi. Selon des autorités administratives et policières de la commune Kayokwe, cet homme a été victime d'une noyade. Cependant, les habitants de cette localité ont fait savoir que Vianney Manirakiza a été tué étranglé et que sur le cou se trouvaient des traces.

##### ***Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie***

En date du 3 janvier 2022, vers 10 heures, au quartier Gikungu rural, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie en décomposition d'Eugénie Ntakirutimana, âgée de 67 ans, praticienne en pédicure médicale, en réflexologie et le yoga, originaire de la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, a été retrouvé dans une douche d'une chambre de l'Hôtel Porta Sion. Selon des sources sur place, la victime résidait en Belgique et était venue en visite au Burundi depuis le 12 décembre 2021. Selon les mêmes sources, ses bras et ses jambes étaient ligotés à l'aide d'une corde de tissu, sa tête était emballée dans un tissu. Les fenêtres et la porte de la chambre étaient hermétiquement fermées, ses affaires étaient éparpillées dans la chambre et ses valises étaient ouvertes. La victime a été vue pour la dernière fois dans le jardin

de cet hôtel, en date du 31 décembre 2021, vers 22 heures, par des travailleurs dudit hôtel. La Police de Protection Civile accompagnée par la famille de la victime a conduit le corps de la victime à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Six agents de cet hôtel ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Mabanda, province Makamba***

En date du 4 janvier 2022, le matin, sur la sous colline Mushwabure, colline Ruvuga, commune Mabanda, province Makamba, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été tuée égorgée et jetée par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, les autorités administratives et policières se sont rendues sur le lieu du drame et ont conduit ce cadavre à une morgue d'un des CDS de Mabanda avant de procéder à son inhumation en date du 5 janvier 2022, dans l'avant midi.

##### ***Une personne tuée en commune Bweru, province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique que dans la nuit du 2 janvier 2022, sur la colline Caga, zone Kayongozi, commune Bweru, province Ruyigi, Gabriel Nyawenda, âgé de 68 ans, habitant de cette colline, a été tué poignardé au niveau de la poitrine par des gens non identifiés munis d'armes blanches. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont fait irruption dans la maison et l'ont poignardé. Le mobile de cet assassinat n'a pas été connu.

### ***1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE***

#### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana***

En date du 3 janvier 2022, sur la sous-colline Gasunu, colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, un corps sans vie de Nikora, cultivateur, âgé de 65 ans, a été retrouvé non loin de son

domicile. Selon des sources sur place, son corps a été retrouvé égorgé à l'aide d'un couteau par des gens non identifiés. Selon les mêmes sources, il avait été vu dans la nuit au centre communément appelé "Kurubaho".

### ***1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE***

#### ***Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro***

Dans la nuit du 3 janvier 2022, vers 21 heures, sur la sous-colline Nyabibugu, colline Bugera, commune Ndava, province Mwaro, Prosper Kubwimana a été tué par des sentinelles. Selon Dominique Hakizimana, Commissaire provincial de police à Mwaro, cet homme a été blessé mortellement par

ces sentinelles qui l'accusaient d'avoir volé dans des champs de pommes de terre. Selon les mêmes sources, cet homme avait déjà récolté une certaine quantité de pommes de terre et a tenté de résister avec une arme blanche à ces veilleurs qui l'arrêtaient. Une personne a été arrêtée par des policiers pour des raisons d'enquête.

## ***1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE***

### ***1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE***

#### ***Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Ciza, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Star Niyonkuru, âgé de 40 ans, membre de la milice Imbonerakure, travaillant dans une association dénommée Moisson pour le Christ. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que Star Niyonkuru est rentré à la maison après qu'il ait passé trois jours sans rentrer chez lui et quand sa femme lui a demandé où il était durant ces trois jours, il l'a tabassée et la victime a crié au secours. Selon les mêmes sources, des voisins membres de la milice Imbonerakure ont appelé un agent du SNR provincial surnommé Nono. Star Niyonkuru a injurié cet agent qui a par après ordonné à la police de le conduire au cachot tandis que cette victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux.

#### ***Une femme violée en commune Busiga, province Ngozi***

En date du 4 janvier 2022, sur la sous-colline Nkaka, colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, D.N., âgée de 17 ans, élève en 9<sup>ème</sup> année à l'ECOF Makombe, a été violée par John Hategekimana, chef-adjoint de la milice Imbone-

rakure au niveau de la commune Busiga. Selon des sources sur place, la victime venait de rendre visite à son ami à Manga, commune Kabarore et a croisé le présumé auteur sur la sous colline Nkaka, dans un boisement près de chez elle. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux tandis le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la PJ Ngozi en date du 9 janvier 2022.

#### ***Une fillette violée en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 3 janvier 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, E.I., âgée de 6 ans, a été violée par son voisin Ramadhan Habiyambere, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par Ramadhan dans sa maison puis il lui a donné 200 Fbu avant de commettre l'acte. Selon les mêmes sources, le présumé auteur est porteur du VIH/SIDA et est en séparation avec sa femme depuis quelques mois. La victime a été conduite au centre intégré sis au 522<sup>ème</sup> bataillon commando de Nyanza-lac pour une assistance psychologique et médicale tandis que le présumé auteur est resté libre.

## II. DES FAITS SECURITAIRES

### ***Un nouveau-né retrouvé en commune et province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au centre, commune et province Makamba, un nouveau-né a été retrouvé dans un champ de maïs tout près du bar communément appelé Matonge. Selon des sources sur place, Adélaïde Nkuzimana, mère de 6 enfants, originaire de la colline et commune Mabanda, province Makamba venait de le mettre au monde au centre de santé communément appelé Maternité de Makamba avant de le jeter. Selon les mêmes sources, cet enfant jeté est issu de l'union extraconjugale de cette femme mariée et celle-ci a eu peur d'emmener l'enfant à la maison car elle avait caché sa grossesse à son mari. Le bébé a été conduit à l'hôpital de Makamba par des policiers tandis que la présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Makamba en date du 5 janvier 2022.

### ***Des vaches blessées en commune Rusaka, province mwaro***

En date du 7 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rucunda, commune Rusaka, province Mwaro, deux vaches appartenant à Terence Nzisabira ont été blessées au niveau des pieds par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, l'étable et l'enclos de Terence Nzisabira avaient déjà été brûlés 4 fois. Selon les mêmes sources, cinq personnes ont été arrêtées par des policiers pour des raisons d'enquête.

### ***Une personne blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

En date du 5 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Niyongabo, âgé de 26 ans, commerçant, a été attaqué et blessé au niveau de la tête par deux personnes non identifiées. Selon des sources sur place, la victime rentrait du marché de Buhiga quand elle est tombée dans une embuscade au niveau du marais appelé Mugatemvyi, situé à 400 mètres de chez lui. Selon les mêmes sources, ils l'ont frappé avec un marteau au niveau de la tête et il a crié au secours et ces malfaiteurs ont pris fuite. La victime a été évacuée vers le CDS de Kiranda pour des soins médicaux.

### ***Un nouveau-né retrouvé en commune et province Makamba***

### ***Des vaches blessées en commune Rusaka, province mwaro***

### ***Une personne blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

### *III. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires ayant causé des blessés dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.